

Réalisation du complexe sidérurgique

Sellal et son homologue qatari inaugurent le projet de Bellara



Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3508 - Mardi 10 mars 2015 - Prix : 10 DA

Les protestataires exigent la venue de responsables de wilaya

La route nationale encore coupée à Fénaïa

Page 24

Cadre juridique et volonté politique existant, mais...

Grand retard dans le prélèvement d'organe sur cadavre

Page 2

La minorité éternelle

Par Mohamed Habili

Le débat sur les amendements au code pénal visant à assurer une meilleure protection des femmes des violences diverses qui leur sont faites, puis leur adoption à l'APN par une majorité de députés appartenant au FLN, au RND, et au FFS, cette séquence dans son ensemble se produisant à la veille de la Journée de la femme, a montré que sur une question aussi fondamentale que celle-là les clivages politiques n'ont finalement pas beaucoup évolué par rapport à ce qu'ils étaient avant la décennie noire. Le champ politique algérien reste structuré par une ligne de fracture essentielle, encore qu'elle ne soit pas la seule, qui fait apparaître d'un côté les forces de progrès qui militent pour l'égalité des sexes, par delà ce qui les distingue à cet égard, et de l'autre le courant islamiste toutes tendances confondues, qui au contraire entend maintenir la femme dans un statut éternel de subordination à l'homme. Les députés islamistes ont fait bloc à cette occasion par delà leurs appartenances partisans, dans un premier temps pour barrer la route aux amendements proposés par le gouvernement, ou à tout le moins pour les vider de leur substance, et dans un deuxième pour désertier l'hémicycle au moment du vote, après avoir constaté que la majorité nationaliste restait campée sur sa position de soutien au projet de loi. *Suite en page 3*

Le Cnapest tranche demain

L'intersyndicale gèle la grève dans l'Education



Ph > E. Soraya/L.A.



● **Benghebrit optimiste quant à l'arrêt de la grève**

Le syndicat a décidé de se réunir mercredi pour trancher la question et décider de la poursuite ou non de son débrayage pour la quatrième semaine consécutive. Joint hier par téléphone, le secrétaire national chargé de l'information au Cnapest Messaoud Boudiba, nous a affirmé que «le Cnapest a décidé de se réunir mercredi 11 mars pour évaluer le procès-verbal signé avec le syndicat et décider de la poursuite ou de l'arrêt de la grève».

Lire page 3



JOUEZ AVEC NOUS SUR [f/CEVITALVITALITE](https://www.facebook.com/CEVITALVITALITE)



EAU OFFICIELLE DU GRAND TOUR D'ALGERIE DE CYCLISME
DU 6 AU 30 MARS 2015



PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME



Ksentini au sujet du divorce abusif du fait des deux époux

La révision est «impérative»

Le président de la Commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'homme (CNCPDPH), Farouk Ksentini, a affirmé lundi que la révision du code de la famille dans ses articles relatifs au divorce doit impliquer celle du divorce abusif, que ce soit du fait de l'épouse ou de l'époux. «La puissance maritale dont jouit l'homme dans l'actuel code de la famille, et qui lui permet de demander le divorce même sans motif valable, pourrait générer une attitude abusive et ne laisse d'autre choix au magistrat que celui d'approuver le divorce», a estimé Ksentini sur les ondes de la Radio nationale. «La demande de divorce à l'initiative de l'épouse (khol) est une forme d'abus de la femme à l'encontre de l'homme», a précisé Ksentini. «La femme peut demander le divorce contre une indemnisation matérielle», a-t-il ajouté avant de souligner que «ce point doit également faire l'objet d'une révision». Soulignant que «les articles favorisant le divorce arbitraire doivent être révisés», Ksentini a estimé que ces derniers «ne sont pas honorables» tout en appelant à l'ouverture d'«un atelier de réflexion sur l'alternative». Dans le même contexte, Ksentini estime que le principe de la perte du droit de la mère à la garde des enfants en cas de remariage «est une injustice à son égard» car, a-t-il dit, «le même principe n'est pas appliqué à l'homme par la loi», suggérant l'application de l'ancien principe qui confie la garde des enfants à la grand-mère maternelle avant le père. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait ordonné, dans un message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, au gouvernement de réviser le code de la famille dans ses articles relatifs au divorce de manière à préserver les droits des époux et des enfants. D'autre part, Ksentini a évoqué le rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme, à soumettre dans les tout prochains jours au président de la République, soulignant avoir mentionné dans le rapport que «le citoyen algérien fait face à des difficultés au plan social et rencontre au quotidien de gros problèmes d'ordre matériel en grande majorité». Selon le rapport, les droits de l'homme «souffrent encore de lacunes en dépit de l'évolution positive qu'ils ont connue», a-t-il précisé. Il a imputé les entraves qui empêchent la diffusion de la culture des droits de l'homme en Algérie à «la bureaucratie administrative et judiciaire contre laquelle il faut lutter» pour l'«édification de l'Etat de droit et l'ancrage de la démocratie». S'exprimant sur les libertés, Ksentini a affirmé qu'«elles sont respectées», soulignant «certains incidents simples qui entachent les libertés et auxquelles il est important de remédier». Il a rappelé également la nécessité d'«accorder toute la liberté au journaliste sans contrainte aucune et dans le respect de la loi». «Les lignes rouges doivent se limiter dans le travail du journaliste et comme le stipule la loi, à la diffamation, l'injure et la désinformation». Concernant la lutte contre la corruption, il a estimé impératif le renforcement du contrôle à travers les instances créées à cet effet et qui selon lui, devront «jouer un rôle coercitif». A une question sur les perturbations que connaît le secteur de l'éducation nationale, il a appelé à faire prévaloir le dialogue dans l'intérêt de l'élève.

L. M.

Cadre juridique et volonté politique existant, mais...

Grand retard dans le prélèvement d'organe sur cadavre

■ Cadre juridique, cadre religieux et volonté politique existant, mais, toutefois, l'Algérie accuse un grand retard dans le prélèvement d'organe sur donneur en état de mort encéphalique.



Par Louiza Ait Ramdane

Les donneurs cadavériques sont les principaux donneurs d'organes dans de nombreux pays. Ce qui n'est pas encore le cas de l'Algérie. Les choses commencent toutefois à bouger dans ces dernières années. Le ministère de la Santé Abdelmalek Boudiaf a mis l'accent hier, lors d'une journée d'étude à l'Hôpital Mustapha, Alger, sur l'importance d'introduire dans un plan d'action pour passer au stade des prélèvements d'organes sur les cadavres, donnant l'exemple des prélèvements sur les victimes des

accidents de la route. Boudiaf a exprimé son optimisme pour l'avenir de ces opérations durant l'année en cours puisque «la volonté et les moyens existent». Il a affirmé que «la greffe d'organes en Algérie est limitée actuellement au cadre familial», ajoutant que les Algériens «refusent toujours les prélèvements d'organes sur des cadavres» en dépit de l'existence d'un texte de loi régissant cette opération outre les avis de religieux l'autorisant également. En termes de formation, une délégation algérienne composée de spécialiste sera peupée par Cuba en avril prochain pour une formation qualifiée et une autre délégation argentine sera

accueillie par l'Algérie incessamment. Selon le ministre, l'année 2015 sera celle de prélèvement d'organe sur donneur en état de mort encéphalique. Le cadre juridique, religieux et la volonté politique existent. Il reste l'accord des parents. Pour cela, poursuit-il, il faut sensibiliser les parents des défunts afin de donner leur accord sur le prélèvement.

Le ministre de la Santé a considéré que le dossier de la greffe d'organes constitue l'un des grands chantiers engagés pour l'année 2015, d'autres suivront à l'instar de celui de la cardiologie. Le département de la Santé, a mis en œuvre une stratégie pour la relance de la greffe

d'organes notamment du rein. «Il s'agit de relancer l'Agence nationale de la greffe d'organes, de tissus et des cellules, qui se fera dans les tout prochains jours, de la mise en place de registres nationaux des insuffisants rénaux, et la réorganisation ainsi que la réhabilitation des centres de référence», a souligné le premier responsable du secteur, Abdelmalek Boudiaf, lors de la journée scientifique sur le prélèvement d'organe sur donneur en état de mort encéphalique à l'Hôpital Mustapha. La stratégie mise en œuvre par le ministère, comprend également «la concrétisation du projet de la banque d'organes et l'élaboration des programmes de formation aux profit des praticiens des greffes», a-t-il dit. Selon lui, il existe plus de 26 000 dialysés à travers le territoire national et 166 greffes ont été réalisées pour l'année 2014, soit 10 de plus que l'année qui l'a précédé, ce qui est qualifié par les spécialistes d'une progression lente alors que tous «les moyens nécessaires existent». Il a rappelé, dans ce sens, que 166 patients ont été greffés en 2014 à l'échelle nationale. «Si l'on se félicite des interventions réalisées au niveau de certains centres, il n'en demeure pas moins que certaines structures sont en hibernation», a-t-il fait remarquer. L. A. R.

Mohamed Aissa à Tizi Ouzou

«La pratique religieuse de nos aïeux pour combattre l'extrémisme»

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa, a exhorté hier à Tizi Ouzou tous les imams à s'inspirer de la pratique religieuse ancestrale pour enseigner et inculquer l'Islam tolérant telle que la Tariqa Rahmania pour combattre l'extrémisme religieux qui menace aujourd'hui des nations entières. S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une rencontre consacrée à «rôle de la confrérie Rahmania dans l'ancrage des valeurs islamiques et nationalistes» au niveau de la Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, il a souligné le rôle de cette confrérie pour véhiculer l'Islam basé sur le respect de l'autre, la tolérance et la cohabitation pacifique depuis plusieurs siècles tout en mettant en exergue le rôle des zaouias en Kabylie durant la guerre contre l'occupation coloniale en soutenant les résistances populaires. Pour Mohamed Aissa, seul le retour à cette pratique religieuse de nos aïeux pourrait protéger notre pays de ce dangereux extrémisme religieux qui est en train de menacer l'unité des nations entières et s'éloigner de cet extrémisme dévastateur. Et pour ce faire, les imams devraient se référer à cet Islam comme celui prêché par la Rahmania qui a toujours lié l'amour de la patrie à celui du pays jusqu'à les considérer l'un indissociable de l'autre. Cette pratique religieuse ancestrale va œuvrer au tarissement de toutes les sources de l'extrémisme, selon le ministre. Il est noté par ailleurs que le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs a, après avoir donné le coup



d'envoyer des travaux de cette rencontre de deux jours sur le rôle de la confrérie religieuse Rahmania dans l'ancrage des valeurs islamiques et du nationalisme, a entamé une visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le premier point de cette visite a été la nouvelle ville de Tizi Ouzou pour inspecter le chantier de réalisation d'un nouveau siège de la direction locale des affaires religieuses ainsi que d'un nouveau centre culturel islamique dont les travaux accusent du retard. Sur les lieux, le ministre a instruit l'entreprise en charge de ces deux projets à mettre les moyens nécessaires pour permettre leur livraison dans les meilleurs délais. Puis la délégation minis-

trière s'est rendue dans la localité d'Aghribs (40 km au nord-est de la wilaya) pour donner le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un complexe islamique dont un délai de réalisation de 24 mois.

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs s'est également recueilli à la mémoire du chahid, le colonel Mohand Ouhadj dans la commune de Bouzeguène (50 km à l'est de la wilaya) avant d'achever sa visite par se rendre à l'Institut islamique Sidi Aberahmane El Illouli dans la commune d'Illoula Oumalou (60 km à l'est de la wilaya).

Hamid Messir

Le Cnapest tranche demain

L'intersyndicale gèle la grève dans l'Education

■ Le syndicat a décidé de se réunir mercredi pour trancher la question et décider de la poursuite ou non de son débrayage pour la quatrième semaine consécutive. Joint hier par téléphone, le secrétaire national chargé de l'information au Cnapest Messaoud Boudiba, nous a affirmé que «le Cnapest a décidé de se réunir mercredi 11 mars pour évaluer le procès-verbal signé avec le syndicat et décider de la poursuite ou de l'arrêt de la grève».

Ph/Le jour



Par Meriem Benchaouia

Les négociations entre le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) sont à nouveau dans l'impasse. La raison, la promotion systématique que le département de Benghebrît juge «illégale». Le syndicat a décidé de se réunir mercredi pour trancher la question et décider de la poursuite ou non de son débrayage pour la quatrième semaine consécutive. Joint hier par téléphone, le secrétaire national chargé de l'information au Cnapest Messaoud Boudiba, nous a affirmé que «le Cnapest a décidé de se réunir mercredi 11 mars pour évaluer le procès-verbal signé avec le syndicat et décider de la poursuite ou de l'arrêt de la grève». «Les négociations engagées, dimanche, avec la tutelle ont encore une fois débouché en raison de la promotion systématique, réclamée par les syndicalistes, au profit des fonctionnaires ayant exercé 10 ans, que le ministère a jugée illégale»,

a expliqué le syndicaliste. Celui-ci la juge en contradiction avec la promotion prévue par l'article 107 de l'ordonnance n° 06-03 portant statut général de la Fonction publique. Notre interlocuteur a affirmé que le syndicat tient à sa revendication, qu'il juge légitime. Par ailleurs, il a affirmé qu'aucune avancée n'a été enregistrée lors des négociations avec la tutelle qui ne voit pas, selon lui, d'un bon œil les revendications qu'ils portent. De son côté, la coordination des syndicats de l'Éducation a décidé de geler son mot d'ordre de grève après avoir obtenu la satisfaction de leurs revendications principales. La rencontre qui a eu lieu hier entre le ministère de l'Éducation nationale et les organisations syndicales s'est achevée par le désamorçage d'une crise qui a failli compromettre l'année scolaire. Contacté par téléphone, le porte-parole du Snapest, Meziane Meriane nous a confirmé la signature des procès-verbaux de la rencontre de dimanche. «La coordination syndicale composée de sept syndicats a décidé lors de sa réunion, tard dimanche, de suspendre la

grève prévue les 10 et 11 mars», a-t-il déclaré. «Nous avons gelé la grève parce que nous avons obtenu des acquis importants, comme les postes budgétaires des professeurs principaux qui peuvent être utilisés une fois que ces derniers auront pris leur retraite, l'ouverture des négociations sur le statut, l'effet rétroactif sur les heures supplémentaires», a annoncé le syndicaliste. Selon lui, le procès-verbal comprend les réponses du ministère de l'Éducation nationale aux revendications soumises, «le ministère s'engageant à ouvrir le dossier relatif au statut afin d'en corriger les défaillances». Une commission mixte sera installée à cet effet le 18 mars, précise la même source. Concernant la promotion automatique, le ministère a décidé comme première mesure de «convertir les postes de promotion vacants en postes de recrutement, notamment pour la promotion dans les nouveaux postes conformément aux lois en vigueur en attendant de corriger les défaillances du statut», a-t-il précisé. D'autre part, les réponses du ministère aux revendications des syndicats

sont contenues dans le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2015 présidée par l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale Messeguem Nedjadi et le coordinateur national de cette organisation syndicale. Au sujet des primes de zone, la tutelle a estimé que cette revendication ne concerne pas seulement son département mais tous les secteurs, soulignant qu'elle ne voit aucun inconvénient à prendre cette préoccupation en considération et à la soumettre de nouveau aux parties concernées. Concernant l'application des lois relatives à la médecine du travail, le ministère a répondu que la concrétisation de cette revendication sur le terrain a commencé l'année dernière, ajoutant qu'un groupe de travail a été mis en place regroupant les secteurs de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, du Travail et de l'Éducation qui suivent la concrétisation de ce dossier. Pour le dossier du logement, le ministère a précisé que la rencontre organisée avec le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme le 8 novembre 2014 au siège du ministère de l'Éducation nationale a permis d'aborder la question du logement dans la région du Sud et d'en évaluer les moyens d'accélérer la réalisation. Au sujet de l'installation de la commission gouvernementale chargée d'inventorier les biens des œuvres sociales, la tutelle a estimé que cette question relève des prérogatives des services compétents de l'État, précisant que les parties concernées seront saisies. Les autres problèmes soulevés par le syndicat seront examinés lors des séances qui se tiendront prochainement.

M. B.

Benghebrît optimiste quant à l'arrêt de la grève

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît s'est dit «optimiste», lundi, quant à la possibilité de parvenir à un accord avec le Conseil national autonome du personnel de l'enseignement du secteur tertiaire de l'Éducation (Cnapeste) pour l'arrêt de la grève, lors de la rencontre prévue mercredi entre le ministère et les représentants du syndicat. Dans une déclaration à l'APS en marge de la signature de la convention-cadre entre les ministères de l'Éducation et de la Culture, M^{me} Benghebrît a précisé que le Cnapeste se prononcera à propos de la grève, indiquant que le règlement interne du syndicat stipule la nécessité de consulter la base pour ce genre de questions. Le Cnapeste avait entamé une grève illimitée le 16 février dernier, rappelle-t-on. M^{me} Benghebrît encourage les enseignants «à poursuivre les cours pour mener à terme le programme scolaire et atteindre les objectifs

du secteur de l'Éducation». Concernant sa rencontre avec la coordination syndicale composée de sept syndicats, la ministre a précisé que les négociations «se poursuivent», indiquant que les débats avec les syndicats du secteur ont abouti à un accord pour suspendre la grève prévue les 10 et 11 mars en cours. Le procès-verbal comprend les réponses du ministère de l'Éducation nationale aux revendications soumises, «le ministère s'engageant à ouvrir le dossier relatif au statut afin d'en corriger les défaillances». Concernant la promotion automatique, le ministère a décidé comme première mesure de «convertir les postes de promotion vacants en postes de recrutement, notamment pour la promotion dans les nouveaux postes conformément aux lois en vigueur en attendant de corriger les défaillances du statut».

Hani Y.



Ph/Le jour

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

La minorité éternelle

Suite de la page une

Qu'ils en soient venus à se constituer en un front de refus soudé pour repousser une loi qui pourtant n'est pas sans leur faire une importante concession n'est pas sans susciter un certain étonnement chez leurs adversaires politiques, qui semblent avoir cru jusqu'à ce moment que les islamistes dans leur majorité ont par la force des choses évolué, qu'ils ne doivent plus être aussi radicaux que durant la période précédant la décennie noire et tout au long de cette dernière. En d'autres termes, que d'islamistes partisans de l'application de la charia dans sa version intégrale, ce qu'ils avaient été tous, dans le FIS et hors du FIS, ils sont devenus des islamistes modérés, et sinon des laïcs, du moins des conservateurs en bonne voie de se transformer en de véritables démocrates, pour qui les libertés individuelles sont des valeurs imprescriptibles. Cet épisode a dessillé les yeux de tous les non-islamistes qui se berçaient de cette illusion. Ils s'aperçoivent maintenant que non seulement les islamistes n'ont pas fait leur aggiornamento, non seulement ils restent les représentants de la régression sociale, mais qu'ils continuent de porter le même projet politique totalitaire, basé sur la conviction qu'ils sont en phase avec la nation, qu'ils en sont les véritables, les seuls représentants, qu'ils ne font qu'un avec elle. Est totalitaire tout courant politique qui croit fermement parler au nom non pas seulement d'une majorité, dans ce cas d'ailleurs nécessairement préétablie, mais de toute la nation, de tout le peuple. C'est fondamentalement parce qu'il croyait représenter, incarner la nation, que le FIS récusait son statut de parti, qui en faisait un parmi d'autres. Mais c'est Abdallah Djaballah, dont le parti ne s'impose même pas dans le courant islamiste, qui a inventé l'expression de minorité éternelle pour désigner, pour flétrir plutôt, ses adversaires laïques. Il lui a semblé l'évidence même que parce qu'ils sont musulmans dans leur majorité, les Algériens sont nécessairement comme lui, c'est-à-dire des islamistes. Mieux encore, qu'ils se reconnaissent forcément en lui. On ne sait pas ce qu'il en pense aujourd'hui, s'il se croit encore le représentant en quelque sorte de droit divin de la nation. Il reste que ce qui a perdu l'islamisme en Algérie, c'est la foi de charbonnier de ses partisans que les musulmans sont des islamistes comme eux. Ce n'est qu'une fois qu'ils auront admis qu'il y a une différence entre les deux qu'ils pourront devenir des conservateurs démocrates.

Travaux publics

Une étude pour identifier les terrains à risque

UNE ÉTUDE nationale visant à recenser les terrains à risques est en cours d'élaboration pour prévenir les dangers de zones de glissements, a indiqué lundi le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.

Interrogé par la presse, lors du forum «El Moudjahid», sur l'éboulement survenu récemment à Aokas (Béjaïa) qui a causé la mort de sept personnes, M. Kadi a indiqué que des dispositions avaient été prises pour identifier toutes les zones à risques, notamment celles à proximité des routes. Il a précisé qu'une étude avait été lancée avec la Société algérienne d'études d'infrastructures (SAETI) pour définir et recenser tous les terrains de glissement et les terrains à risques au niveau national. Cette étude, destinée à plusieurs secteurs comme les travaux publics et l'habitat, permettra également d'identifier les terrains à risques qui se trouvent à proximité des routes, selon le ministre qui a affirmé que ces routes feront l'objet d'une prise en charge prioritaire par le secteur pour éviter ce type de catastrophe.

M. Kadi a rappelé que son ministère avait sollicité des experts algériens et étrangers pour faire le point sur l'état du site montagneux d'Aokas et son activité ainsi que les causes à l'origine de l'éboulement.

Selon lui, un problème d'érosion serait à l'origine de ce glissement suite aux intempéries, aux incendies de forêt et aux secousses telluriques. M. Kadi est revenu, lors de ce forum, sur la situation dégradée de certaines parties de l'autoroute Est-Ouest, notamment sur les tronçons de Lakhdaria (Bouira), de Tiemcen, de Relizane et de la pénétrante d'Oran.

Pour Lakhdaria, il s'agit principalement d'un tronçon de 33 km dont les travaux de mise à niveau sont en cours et sur le point d'achèvement sur certains tronçons.

«Il y a une reprise lente (sur ces tronçons), mais il faut approfondir les études et utiliser les techniques de fondation spéciales pour ne pas commettre les mêmes erreurs», a souligné M. Kadi.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que l'Algérie était sur le point d'achever la totalité de sa partie de la route Transsaharienne qui s'étendra sur plus de 9 400 km reliant Alger à Lagos (Nigeria), en traversant le Niger avec des sections au Mali, au Tchad et en Tunisie.

«Il ne nous reste que 8 km pour arriver au Niger et 150 km pour arriver au Mali, un tronçon qui a tardé pour des raisons sécuritaires», a-t-il précisé.

K. L.

Réalisation du complexe sidérurgique

Sellal et son homologue qatari inaugurent le projet de Bellara

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé lundi à Jijel, en compagnie du président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdallah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, à la pose de la première pierre du projet de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara qui s'inscrit dans le cadre du partenariat industriel entre l'Algérie et le Qatar.

Par Salem K.

Sur place, les deux responsables ont reçu des explications sur les différentes étapes de réalisation de ce projet et ont visité le site où sera érigé le complexe. D'un coût de 170 milliards de dinars, ce projet dont le délai de réalisation est de 20 mois, devrait accroître l'activité portuaire et générer des emplois, soit 3 000, durant la phase de réalisation, 1 500 emplois directs et 10 000 indirects durant la phase d'exploitation.

Dans une première étape, le complexe produira deux millions de tonnes d'acier par an à partir de l'année 2017. La production devrait augmenter progressivement pour atteindre cinq millions de tonnes à l'horizon 2019. Le capital du complexe sera détenu à 51% par l'entreprise



PH.D. R.

Sider et le Fonds national d'investissement et à 49% par Qatar International, une joint-venture entre Qatar Steel et Qatar Mining. Le complexe sidérurgique de Bellara, qui sera doté

de deux aciéries et de trois laminaires, est le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar. Il est implanté dans la commune d'El Milia et s'étale sur une superficie de 216 hectares.

Le complexe est situé à une cinquantaine de km du chef-lieu de la wilaya de Jijel, à 40 km du port de Djen Djen et à 45 km de l'aéroport Ferhat-Abbès.

S. K./APS

Après presque quarante ans de tergiversations

Un vieux rêve de vie enfin exaucé

Le complexe de Bellara (Jijel) dont la première pierre a été posée lundi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est considéré comme un «vieux» rêve de vie enfin exaucé, estimé des citoyens de la wilaya. Après presque quarante ans de «flou» et de tergiversations, entre zone franche et autres vocations, le site de Bellara, situé à quelques encablures de la ville d'El Milia (50 km au sud-est de Jijel), va devoir enfin accueillir un important complexe industriel sidérurgique destiné à produire du rond à béton et autres aciers pour les besoins nationaux et in fine s'orienter vers la production.

«Après le pétrole, l'acier et le fer seront la première ressource financière du pays», a commenté Hasnaoui Chihoub, président du conseil d'administration de Sider, partenaire à 51% du groupe qatari Qatar Steel qui détient 49% dans ce projet, dans une intervention de présentation du projet en présence du Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdallah Ben Nacer Ben Khalifa Al-Thani, du ministre algérien de l'Industrie et des Mines, Abdelmalek Bouhouareb, et des autorités de la wilaya de Jijel. Cette grande usine qui sera réalisée «clef en main», produira, dans une

première phase, deux millions de tonnes d'acier par an pour passer à quatre millions de T/an, fin 2019. Le coût du projet qui créera jusqu'à 3 000 emplois directs et entre 10 000 et 15 000 emplois indirects, est estimé à deux milliards de dollars.

Réactivé depuis ces dernières années, le projet de Bellara qui voit enfin le jour sur un site de 216 hectares (sur un total de 523 ha), a connu plusieurs étapes dont voici les principales :

- 7 juillet 2012 : signature d'un accord entre les gouvernements algérien et qatari.

- 24 mars 2013 : signature de l'accord sur les participations

(Sider, Fina, Qatar Steel)
- 20 janvier 2014 : Assemblée générale constitutive
- 4 mars 2014 : Inscription au registre du commerce
- 15 juin 2014 : Signature du contrat avec le bureau d'études (espagnol) PMC IDOM
- 8 août 2014 : Lancement d'appel d'offres pour la réalisation des unités principales
- 5 mars 2015 : signature du contrat de réalisation entre AQS et le groupe italien Danieli
- 9 mars 2015 : Pose de la première pierre par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en présence de son homologue de l'Etat du Qatar. S. K.

Procès

L'affaire de Droukdel et de 19 autres terroristes devant la justice

Le tribunal criminel d'Alger examinera lundi l'affaire de vingt terroristes présumés dont Abdelmalek Droukdel, chef de l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), impliqués dans des attentats dans la wilaya de Boumerdès entre 2005 et 2007, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la cour d'Alger. Parmi les 20 mis en cause, 17 sont en fuite, dont l'«émir» de l'organisation terroriste Aqmi, Abdelmalek Droukdel, et Abdelmoumène Rachid, chargé de collecter des fonds au profit des groupes terroristes. Les trois autres mis en cause, en l'occurrence Chrik M'hamed, Walid Khaled et Touati Othmane, ont été arrêtés dans

une embuscade à Bachdjarrah (Alger) au domicile du dénommé Khaled Walid en possession d'armes et de bombes artisanales. Les services de sécurité ont découvert, grâce aux informations qui leur ont été fournies par les accusés, plusieurs caches de terroristes à Boumerdès où ils ont récupéré des armes et des bombes artisanales. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu des informations sur la présence dans une maison située dans la commune de Bachdjarrah (Alger) de terroristes qui préparaient des actes criminels à l'ouest de Boumerdès et à l'est d'Alger. Ces

terroristes appartenaient à «la Katiba El Feth», affiliée au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), dirigée par Droukdel Abdelmalek et qui activait sur les hauteurs de Bouzegza, dans la commune de Keddara (Boumerdès). Cette organisation terroriste avait chargé certains de ses éléments d'effectuer des contacts au niveau d'une des cités d'habitations de Bachdjarrah dont Walid Khaled et les deux autres mis en cause qui ont été arrêtés alors qu'ils étaient sur le point d'exécuter des attentats terroristes. Selon la même source, Walid Khaled se préparait à exécuter une opération kamikaze. Les investigations ont révélé que la «Katiba El Feth»

était impliquée dans plusieurs attentats ayant coûté la vie à des militaires et des civils, dont l'embuscade du 30 mai 2005, au village de Hadoura, dans la commune de Keddara (Boumerdès), qui a coûté la vie à 8 militaires et celle du 27 février 2007 contre un convoi d'éléments de l'ANP à Ouled H'djel, dans la commune de Thénia. Le même groupe est également impliqué dans l'attentat contre un poste de contrôle de l'ANP et de la Garde communale, à Amestras, dans la commune de Keddara, et qui a fait 10 morts et plusieurs blessés parmi des militaires, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire.

Omar D.

Pour le seul mois de février à Alger

Plus de 88 millions de DA de marchandises non facturées

■ La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents marchés et locaux de la wilaya d'Alger a atteint plus de 88 millions de dinars durant le mois de février dernier, selon un bilan d'activités des équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude publié sur le site Internet du ministère du Commerce.

Par Lamia K.

Les équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont estimé la valeur des marchandises non facturées au cours des opérations de contrôle d'activités commerciales effectuées durant le mois de février à plus de 88 millions de dinars, a indiqué la même source. La valeur des pratiques liées à l'affichage de prix erronés a atteint 4,8 millions de DA pour la même période. Le nombre d'interventions des agents de contrôle durant la même période a atteint 13 019 interventions dont 7 058 ont touché les pratiques commerciales alors que les autres interventions ont concerné la répression de la fraude. Ces interventions ont permis de rédiger 1 518 procès-verbaux. A cet effet, les mêmes services ont enregistré 611 contraventions



concernant l'activité commerciale illicite ayant permis de rédiger 364 procès-verbaux pour danger alimentaire et 366 autres pour non-information du consommateur. Par ailleurs, 51 locaux ont

été proposés à la fermeture au cours de la période pour absence de registre du commerce ou pour défaut d'affichage des prix et pour exposition à la vente présentant un risque pour la santé du consommateur. La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente dans les différents marchés et locaux de la wilaya d'Alger avait atteint plus de 37 millions de dinars durant le mois de janvier écoulé, selon les mêmes services. La direction du commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme de contrôle qui vise à contrôler 206 010 commerçants d'ici à la fin 2015 grâce à 374 équipes de contrôle.

L.K./AP5

Au centre du 5^e forum sur les économies arabes prévu en juin

Promotion des investissements arabes en Algérie

La promotion des investissements arabes sera au centre du 5^e forum d'Alger sur les économies arabes prévu les 3 et 4 juin avec la participation de près de 400 opérateurs économiques dont 150 investisseurs arabes. Le forum qui sera organisé par le ministère de l'Industrie et des Mines et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) ainsi que le groupe libanais «économie et affaires», vise à étudier les moyens d'intensifier les projets de partenariat avec les investisseurs arabes, notamment dans les domaines de l'industrie, de la pétrochimie, de la santé, de l'industrie pharmaceutique et du tourisme. Intervenant lors d'une conférence de presse, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb a affirmé que cette rencontre s'inscrivait essentiellement dans le cadre du

renforcement des relations économiques avec les pays arabes et la relance des investissements arabes en Algérie. Cette rencontre coïncide avec la révision du cadre réglementaire de l'investissement en Algérie qui vise à encourager la production locale et améliorer le climat d'affaires et consacrer la nouvelle tendance du gouvernement orientée vers la diversification de l'économie nationale et la promotion des partenariats gagnant-gagnant. Le directeur exécutif du groupe «économie et affaires», Raouf Abou Zaki a affirmé, de son côté, que «l'Algérie suscite un intérêt particulier auprès des investisseurs arabes à la lumière des crises économiques en Europe et aux Etats-Unis». «Les investisseurs arabes ont tiré les leçons des crises financières ayant bouleversé les grandes économies et voilà qu'ils tentent de

renforcer leurs activités dans la zone arabe, plus sûre et avec moins de risques», a-t-il ajouté. L'Algérie représente désormais une des principales destinations arabes en termes d'investissement, vu les grandes potentialités économiques qu'elle recèle, a souligné le même responsable. A l'ordre du jour du 5^e forum d'Alger consacré aux économies arabes, des débats sur les dernières nouveautés sur les plans réglementaire et organisationnel enregistrés en Algérie et des mesures incitatives offertes par les autorités publiques, outre l'organisation d'ateliers et de rencontres d'affaires bilatérales. 171 projets arabes sont inscrits auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), dont 98 projets dans le secteur industriel, selon les chiffres avancés par le ministère. S.L.

Coopération algéro-américaine

Des partenariats prévus dans l'agriculture et l'élevage bovin

Des projets de partenariat algéro-américains sont prévus dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage bovin à travers la mise en place de fermes-pilotes et de joint-ventures, a indiqué le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Ismaïl Chikhounne. Ces projets ont été discutés lors de la visite d'une délégation d'opérateurs économiques américains spécialisés dans l'élevage bovin et la production de semence de pomme de terre, qui ont achevé, hier, une visite de six jours en Algérie. «C'est une visite intéressante et fructueuse puisqu'il est question de signer prochainement des mémorandums d'entente en vue de créer de joint-ventures entre des entreprises

algériennes et américaines», selon M. Chikhounne. Ces opérateurs américains sont spécialisés dans la production de semences de pomme de terre, l'élevage de vaches laitières, l'alimentation de bétail et le machinisme agricole. Au terme de cette visite, les opérateurs algériens et américains sont convenus de la création de fermes-pilotes dans la production de semences de pomme de terre en adoptant la méthode américaine qui consiste à lier ces fermes avec les universités et les instituts de recherche. Les deux parties ont également discuté de la possibilité d'introduire de nouvelles races de vaches laitières à travers l'importation d'embryons et de semences animales. Le président du directoire de la SGP

Proda (production animale), Kamel Chadi, représentant de la partie algérienne dans ces discussions, souligne que la particularité du partenariat présenté par les Américains est la mise en relation directe entre un projet d'investissement et les universités et instituts techniques. «Leur expérience est très intéressante dans la mesure où ils conçoivent des projets intégrés de l'amont à l'aval et en relation directe avec l'université et les instituts techniques. Ce qui apporte des solutions en matière de rendement», selon M. Chadi. «La connexion des exploitations avec la recherche nous intéresse beaucoup. La prochaine étape sera le montage de joint-ventures selon le principe gagnant-gagnant et

leur modèle de développement intégré», avance-t-il. La visite de cette délégation américaine intervient après la mission d'affaires effectuée, en février dernier aux Etats-Unis, par une vingtaine d'opérateurs algériens participant dans le secteur agricole et agroalimentaire. Organisée par la fondation Filaha Innov et USABC, cette mission avait permis aux hommes d'affaires algériens de visiter des exploitations céréalières et fourragères ainsi que des fermes d'élevage de bovin laitier. Ces opérateurs s'étaient rendus en Californie et au Texas, deux régions de référence dans l'industrie laitière, l'élevage et la production fourragère.

R.E.

Selon le directeur de la régulation et de la monétique
Le paiement par carte bancaire reste insignifiant

S'EXPRIMANT sur les ondes de la Radio nationale, le DG de l'organisme de régulation de la monétique, Moghtasem Boudiaf, a signalé que sur le million de cartes de paiement et de retrait de dividendes délivré à ce jour, les détenteurs n'ont effectué, en tout et pour tout, que 11 000 transactions soit à peine 1% parmi ces derniers. M. Boudiaf a expliqué la désaffection du public vis-à-vis de l'usage de la carte de paiement électronique par la déficience du volet communication mais également par le nombre restreint de terminaux dont 193 sur les 2 790 installés sont opérationnels. Parmi les autres problèmes entravant l'usage des cartes de paiement, il cite, aussi, le manque de confiance de leurs détenteurs pour ce qui concerne la sécurité des transactions mais aussi la frilosité de commerçants à utiliser les terminaux de paiement qu'*«ils cachent dans leur tiroir»*. Indiquant que la priorité de son organisme est de généraliser ce système de retrait et de paiement de fonds, l'invité annonce que dans un proche avenir, celui-ci va être introduit au niveau des grandes entreprises de services publics à l'exemple de la SEAL, de la Sonelgaz et de toutes les sociétés de transport. Insistant sur le haut niveau de sécurité des transactions qui permet la carte de paiement électronique, le DG de l'organe de régulation de la monétique signale, d'autre part, que des actions vont être entreprises pour développer l'usage du paiement par le biais de l'Internet. M.B.

Lancement prochain des études relatives au projet

La gare multimodale de Boumerdès n'est plus une chimère

■ Prévu initialement au lancement en 2009, le chantier de ce projet, inscrit au titre du quinquennal 2005-2009, devrait démarrer «dès l'achèvement des études, soit avant fin 2015, au plus tard»...

Par Salim O.

Les études pour la réalisation d'une gare multimodale dans la ville de Boumerdès, seront «bientôt» lancées, suite au changement du site d'implantation, a-t-on appris, du directeur des transports par intérim de la wilaya. «Le site d'implantation du projet, prévu initialement au centre-ville de Boumerdès, a été transféré vers l'entrée nord-ouest du chef-lieu de wilaya», a indiqué Mechri Lounes, signalant que «cette délocalisation a été dictée par l'exiguïté du premier site, qui de plus était inadapté pour une gare de ce type». Prévu initialement au lancement en 2009, le chantier de ce projet, inscrit au titre du quinquennal 2005-2009, devrait démarrer «dès l'achèvement des études, soit avant fin 2015, au plus tard», a ajouté ce responsable. Lors de sa visite, la



PH. > D. R.

semaine écoulée dans la wilaya, le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait souligné que la réalisation de cette gare multimodale se fera en «conformité avec les normes internationales en vigueur», affirmant qu'elle assurera tous les types de transport en commun. «Un quai sera dégagé dès à présent au niveau de cette gare en vue de son raccordement, à l'avenir, au tramway venant d'Alger», a-t-il informé. La nouvelle assiette du projet est caractérisée par son éloignement du centre-ville et sa proximité des différents accès donnant sur les chemins de wilaya et les routes nationales, en plus de son étendue, près de six ha, a observé M. Mechri. Il a estimé que la concrétisation de cette gare «attendue par la population locale», est de nature à

améliorer le segment du transport collectif, en assurant des prestations «modernes» aux usagers des différents modes de transport, dans cette wilaya considérée comme un point de transit vers de nombreuses wilayas du Centre et de l'Est. «Quelque 20 000 voyageurs/jour devraient transiter par cette gare, qui sera ouverte au transport interurbain, inter-wilayas, aux taxis et au tramway, dans le futur», selon les estimations de la direction des transports. Outre un bâtiment de deux étages, ce projet englobera un parking souterrain, des quais pour environ 400 bus, d'autres pour le stationnement de 50 taxis, ainsi que des espaces réservés aux personnes aux besoins spécifiques. La réalisation de cette gare multimodale, à Boumerdès, est dic-

tée par l'absence d'une gare routière ou ferroviaire digne de ce nom, au chef-lieu de wilaya, où les stations de transport urbain existantes n'arrivent pas à satisfaire le nombre considérable de voyageurs y transitant quotidiennement, a-t-on indiqué de même source. D'autres projets de transport d'importance ont été également destinés à la wilaya, au titre du quinquennat 2010-2014, selon la même source, qui a cité, entre autres, la réalisation attendue de trois gares routières de type B, respectivement à Boudouaou, Delys et Khemis El Khechna, neuf stations urbaines, quatre pôles d'échanges inter-gares multimodales, deux centres et des circuits d'examen du permis de conduire.

S.O.

Tissemsilt

Lancement d'une première session de stage-pilote sur les travaux du gaz

Une session d'un stage-pilote sur les travaux du gaz a été lancée à Tissemsilt, ciblant 27 stagiaires et cinq micro-entreprises spécialisées dans ce domaine. Cette opération est inscrite dans le cadre d'une convention signée entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et Sonelgaz, avec la participation du groupe privé Chiali, spécialisé en fabrication des tubes en plastique.

Il s'agit d'une «première» à l'échelle nationale, s'est félicité le responsable local du secteur de la formation professionnelle, Khaled Belkharroubi.

Cette session de 15 jours, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tissemsilt et du directeur général de la

Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO Ouest), porte sur des cours théoriques et pratiques dans des thèmes portant sur les règles des travaux de raccordement des clients au réseau du gaz et la pose de compteurs. L'encadrement de la formation est assuré par des cadres de la SDO et du groupe Chiali.

La formation sera couronnée par un diplôme de qualification devant permettre aux stagiaires de se lancer dans ce créneau et créer, avec le soutien des différents dispositifs d'emploi, des micro-entreprises spécialisées dans ce domaine.

Le DG de la SDO, Noureddine Ghoul, a indiqué que «Sonelgaz œuvre, par le biais de ce stage, à créer des micro-entreprises

qualifiées et spécialisées dans le domaine des travaux du gaz. Il permettra également à la wilaya de Tissemsilt de combler son déficit en ce genre d'entreprises et de mettre sur pied ses projets de réalisation des réseaux du gaz».

Au terme de cette session de formation, Sonelgaz élaborera un plan d'action avec les stagiaires et entreprises concernées pour réaliser des projets retenus au profit de la wilaya de Tissemsilt.

Cette formation sera généralisée à travers les wilayas du pays, selon le même responsable qui a signalé le lancement d'une autre session à Tissemsilt, dédiée cette fois-ci à l'électricité.

N.T./APS

Mostaganem

Création de 390 entreprises artisanales féminines en 2014

Pas moins de 390 entreprises artisanales féminines ont été créées en 2014 à Mostaganem, a indiqué, dimanche le directeur de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Ces entreprises ont généré 1 400 emplois dans des filières de l'habit traditionnel, de la tapisserie, des gâteaux traditionnels, de la céramique, objets d'art, tissage et autres, a

souligné Bouab Lazreg, en marge du 1^{er} Salon régional de la femme productive, ouvert dimanche à la galerie de la CAM. La wilaya de Mostaganem a enregistré, durant la même période, la formation de 52 femmes artisanes dans les créneaux de la couture, le tissage et la céramique.

Trois cents autres artisanes ont été également qualifiées. Par ailleurs, la CAM a enregistré,

jusqu'à fin 2014, l'inscription de 1 621 artisanes, offrant quelque 4 500 emplois, sur un total de 8 555 artisans inscrits, a ajouté le même responsable. Ce 1^{er} Salon régional, organisé sous le slogan «Femme artisanne, créativité et rayonnement», pour célébrer la Journée mondiale de la femme, enregistre la participation d'exposantes venues des wilayas d'Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent,

Relizane, Tissemsilt, Tiaret, Mascara et Médéa. Le Salon devant se poursuivre jusqu'au 13 mars courant, constitue une occasion pour exposer et faire découvrir les œuvres de ces femmes artisanes, notamment tout ce qui représente des objets d'art comme les bijoux traditionnels, la céramique, la tapisserie, la vannerie, la poterie, le cuir, l'habit traditionnel et les gâteaux.

Ain Defla Plus de 7 340 emplois créés dans le secteur de l'artisanat de 2011 à 2014

UN TOTAL de 7 343 emplois a été créé dans le secteur artisanal de la wilaya d'Ain Defla de 2011 à 2014, a indiqué, le directeur de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM). Ces emplois ont été créés dans les domaines de l'artisanat d'art, de la production de produits ainsi que celui des services, a indiqué Abdous Azzedine, qui fait état d'une moyenne de 1 835 postes d'emploi créés par année durant la période considérée. De 3 047 postes d'emplois créés en 2011, ce chiffre est passé à 1 356 l'année d'après puis à 1 187 en 2013, avant d'amorcer une courbe ascendante durant l'année écoulée (1 753), a expliqué M. Abdous qui a relevé, par la même occasion, la création de 203 postes d'emplois durant les deux premiers mois de cette année. Par ailleurs, le responsable a fait état de l'immatriculation de 3 264 artisans au niveau de sa structure, notant que l'artisanat des services est le créneau qui accapare le plus l'intérêt (1 690), suivi de l'artisanat de production de produits (964) puis de l'artisanat d'arts (610). En outre, les sessions de formation spécialisée en management, organisation et marketing de l'entreprise artisanale, assurées par le Bureau international du travail (BIT), ont profité à 175 artisans de la wilaya, tandis que 124 autres ont bénéficié de cours relatifs à la création d'entreprises, a-t-on encore précisé. F.A.

Blida Près de 50 participantes au Salon national de la femme artisanne

PRÈS de 50 artisanes, issues de plusieurs wilayas prennent part au Salon national de la femme artisanne ouvert au Centre d'information territorial de la Première région militaire de Blida. Organisée par la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Blida, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, la manifestation, qui s'étalera jusqu'à samedi prochain, englobe de nombreuses expositions d'habits traditionnels, et autres œuvres artistiques et de l'artisanat local, dont des dessins sur verre, des bijoux et des gâteaux traditionnels confectionnés avec les mains expertes de la femme algérienne, alliant l'art et la manière. Cette opportunité donnera lieu à l'organisation, mardi prochain, d'une journée d'étude sur la «Femme artisanne productrice et sa contribution dans la promotion et développement de l'économie d'après-pétrole», a indiqué le directeur de la CAM de Blida, Réda Bensalem. R.R.



Règlement de la crise libyenne

Convergence des vues d'Alger et du Caire

■ Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel a annoncé, au Caire, l'existence d'une convergence des vues d'Alger et du Caire concernant l'impératif d'assurer la stabilité de la Libye et son unité territoriale à travers un règlement politique de la crise que traverse ce pays.

Par Maya F. /APS

«L'Algérie et l'Égypte partagent la même position concernant le règlement de la crise en Libye. Nous sommes pour un règlement politique de la crise et soutenons la lutte antiterroriste ainsi que les efforts entrepris par l'ONU et les pays voisins», a précisé M. Messahel dans une déclaration à l'issue de sa rencontre avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri.

M. Messahel a, en outre, fait état d'une coordination entre les deux pays voisins de la Libye, soulignant le danger que représente le terrorisme dans ce pays et les menaces qu'il fait peser sur les pays de la région. «Il existe une parfaite coordination avec la partie égyptienne concernant la situation en Libye, mais aussi avec les pays voisins, l'ONU ou de toute autre partie soucieuse de la stabilité, de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye», a affirmé M. Messahel qui a annoncé qu'une réunion de coordination devra regrouper prochainement au Tchad les pays voisins de la Libye. «La coordination avec l'Égypte se fait également sur le plan continental, onusien et méditerranéen ainsi qu'avec tous les pays concernés par la crise libyenne», a-t-il poursuivi précisant qu'une réunion regrouperait dans les prochains jours l'Algérie, l'Égypte et l'Italie pour tenter de trouver une solution globale à la crise en Libye, le retour de la stabilité et la lutte contre le terrorisme qui menace l'intégrité et la stabilité des pays voisins et même les pays européens. S'agissant de sa visite au Caire, M. Messahel a indiqué qu'elle s'inscrivait «dans le cadre du dialogue et de la concerta-



Abdelkader Messahel



Sameh Chokri

tion, bases des relations privilégiées qui lient les deux pays» ajoutant que sa rencontre avec le ministre égyptien avait porté sur «les relations bilatérales exceptionnelles et la prochaine visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal en Égypte outre les derniers développements survenus dans la région, notamment en Libye qui a fait l'objet d'un large débat». «L'Algérie et l'Égypte peuvent, en usant de leurs poids dans la région, contribuer à la préservation de la sécurité dans les pays arabes et au renforcement de la stabilité dans la région», a souligné M. Chokri, saluant la complémentarité et la parfaite coordination entre les deux pays. Le ministre égyptien a, par ailleurs, mis en exergue la convergence

des vues des deux pays quant aux questions liées à la préservation de la stabilité et de l'intégrité territoriale de la Libye, soulignant l'importance de l'action commune en matière de lutte antiterroriste.

Lamamra : «L'Algérie raisonnablement optimiste quant à l'issue du dialogue»

L'Algérie est «raisonnablement optimiste» quant à l'issue du dialogue interlibyen qui aura lieu mardi prochain à Alger, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Nous sommes raisonnablement optimistes, et travaillons pour que le dialogue entre les frères libyens aboutisse au règlement

de la crise que vit la Libye», a souligné M. Lamamra dans une déclaration. «Nous espérons que la rencontre d'Alger sera un sursaut collectif de nos frères et sœurs libyens vers un accord, un consensus national sur la création d'un gouvernement d'union nationale et également sur les arrangements de sécurité qui permettront au pays d'évoluer et d'aller vers la constitution, des élections dans le calme et la sérénité, la sécurité et la stabilité», a-t-il ajouté. Il a précisé qu'«une quinzaine de dirigeants politiques de premier plan, des chefs de partis et de grands militants connus sur la scène libyenne» prendront part à la réunion d'Alger, avant d'ajouter que les étapes suivantes seront fixées en fonction des

résultats de cette rencontre. «Les Libyens viendront en Algérie, ils sont les bienvenus, ils sont chez eux le temps qu'il faudra pour leurs discussions et le temps qu'il souhaitent», a relevé le chef de la diplomatie inclusif qui doit mener à la réconciliation nationale à un gouvernement d'union nationale». M. Lamamra a également souligné que l'Algérie soutenait «naturellement» les efforts du représentant spécial et chef de la mission de l'ONU en Libye, Bernardino León de «multiples manières, y compris à travers nos propres contacts et interactions avec des libyens et libyennes de tout horizon politique et social». Il a aussi rappelé que l'Algérie, et à la demande des Libyens eux-mêmes, avait reçu «discrètement» à Alger tout au long de ces derniers mois plus de 200 acteurs libyens, relevant que le choix d'Alger pour la réunion de mardi a été décidé par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (UNSMIL). L'UNSMIL avait annoncé mardi dernier qu'une réunion de représentants de dirigeants et militants politiques libyens se tiendra la semaine prochaine en Algérie dans le cadre du processus de dialogue en Libye. Après cette rencontre, avait indiqué la mission sur son site, une autre réunion se tiendra à Bruxelles et regroupera des représentants de municipalités libyennes dans le cadre du processus de dialogue interlibyen. La mission a également convoqué une troisième réunion qui concernera les chefs de tribus et d'autres responsables de la société civile libyenne.

M.F. /APS

Sahara occidental

Le front Polisario réitère sa condamnation de la tenue du Forum Crans Montana

Le bureau du Secrétariat national du Front Polisario a réitéré sa forte condamnation du maintien du Forum de Crans Montana d'organiser sa session 2015 dans la ville occupée de Dakhla, en dépit des multiples appels et condamnation de cette décision.

Dans un communiqué sanctionnant sa réunion ordinaire présidée par le Président de la République, SG du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, le bureau du SN a souligné que «de tel comportement est contraire au droit international et aux principes que prétendent défendre les organisateurs du Forum et constitue un encouragement du Maroc dans sa politique d'intransigeance, d'agression et de violation des droits de l'homme contre les civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental». Le SN a appelé les Nations unies à assumer ses res-

pensabilités et accélérer la décolonisation du Sahara occidental, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre, juste, équitable, ainsi que la création d'un mécanisme onusien pour le monitoring, la protection et le rapport de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. Il a appelé à l'arrêt du pillage des ressources naturelles sahraouies, la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines.

Par ailleurs, le SN a rappelé que le Royaume du Maroc demeure le plus grand producteur et exportateur de cannabis dans le monde qui contribue au financement grave et direct du crime organisé et les groupes terroristes, et par conséquent menace la paix et la stabilité

dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord.

Il a par ailleurs, rendu un vibrant-hommage au premier martyr de la révolution sahraouie, Bachir Lahlaoui, tombé au champ d'honneur le 8 mars 1974 pour défendre les principes sacrés de la lutte du peuple sahraoui et pour lesquels d'autres centaines de martyrs continuent de tomber.

L'indépendance, une «priorité» du mouvement d'action panafricain

La cause sahraouie demeure une des priorités de l'action du mouvement panafricain visant à permettre au peuple sahraoui de recouvrer son indépendance, a affirmé à Accra (Ghana) le président du 8ème congrès panafricain cité par

l'Agence de presse sahraouie (SPS). «La cause sahraouie demeure une des priorités de l'action du mouvement panafricain à même de permettre au peuple sahraoui de recouvrer son indépendance», a indiqué le président du congrès.

Les ateliers du 8^e congrès du mouvement panafricain avaient soumis samedi des recommandations en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Conformément aux résolutions et décisions onusiennes. De son côté, l'ambassadeur sahraoui au Ghana, Mahdjoub Sidna a appelé les congressistes à «adopter des positions dénonçant l'organisation du Forum de Crans Montana dans la ville sahraouie occupée de Dakhla, et appeler à mettre fin à l'occupation marocaine des territoires de la République sahraouie».

R.G./SPS



Nucléaire iranien

Des sénateurs américains veulent empêcher tout accord

■ Les sénateurs républicains ont publié hier une lettre ouverte aux dirigeants iraniens les mettant en garde contre tout accord sur le nucléaire iranien avec l'administration du président Barack Obama, dans une nouvelle tentative pour faire échouer les négociations entre l'Iran et les États-Unis.

Par Ali O.

Une lettre, signée par 42 sénateurs dont le chef de la majorité républicaine, Mitch McConnell, et publiée sur l'internet dans la nuit de dimanche à hier, souligne que les accords internationaux sur le nucléaire iranien devront être adoptés au Congrès par une majorité significative et tenir compte de la durée du mandat des sénateurs. «Compte tenu de ces deux dispositions constitutionnelles, cela veut dire que nous considérerons tout accord concernant notre programme d'armement nucléaire qui ne serait pas approuvé par le Congrès comme rien d'autre qu'un accord de l'exécutif entre le président Obama et l'ayatollah Khamenei», le guide suprême de l'Iran, écrivent les auteurs. «Le prochain président pourrait révoquer ce genre d'accord d'un simple trait de plume et les futurs membres du Congrès pourraient en modifier les termes à tout moment», avertissent-ils. «Le président Obama quittera ses fonctions en janvier 2017, alors que la plupart d'entre nous seront toujours en fonctions bien au-delà - peut-être pour des décennies», soulignent-ils dans la lettre signée également par la plupart

des candidats à l'investiture républicaine à la présidentielle de 2016. Les relations avec les gouvernements étrangers relèvent de la responsabilité de l'exécutif aux États-Unis et non des parlementaires. Et, l'invitation par les républicains du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à s'exprimer devant le Congrès américain où il a affirmé qu'un accord sur le nucléaire iranien n'empêcherait pas Téhéran d'avoir la bombe atomique, a jeté un froid sur les négociations en cours sur le nucléaire iranien. Cette invitation a été dénoncée par l'administration d'Obama comme une entorse au protocole diplomatique, et les démocrates ont qualifié de «condescendant» le discours de Netanyahu. Au cours du week-end, le président Obama a déclaré que les États-Unis quitteraient les négociations sur le nucléaire si un accord avec l'Iran ne pouvait aboutir, tandis que le secrétaire d'État John Kerry était à Paris pour tenter de lisser les divergences avec la France, qui demande avec insistance de plus fortes garanties en vue d'un accord qui empêcherait l'Iran de se doter de l'arme nucléaire. L'Iran a toujours démenti qu'il cherchait à acquérir la bombe atomique. Ces discussions entre



les 5+1 (États-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni, Allemagne) et l'Iran, doivent déboucher sur un règlement

politique d'ici au 31 mars, puis à un texte technique complet d'ici au 30 juin/1^{er} juillet, garantissant la nature pacifique et unique-

ment civil du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions internationales. A. O.

Pakistan

L'exécution du meurtrier d'un homme politique, repoussée

Un tribunal pakistanais a repoussé de facto hier l'exécution du condamné à mort Mumtaz Qadri, considéré comme un héros par les cercles islamistes pour avoir assassiné un homme politique favorable à une réforme de la loi sur le blasphème. Qadri avait abattu en 2011 Salman Taseer, gouverneur de la province du Pendjab, car ce dernier avait apporté son soutien à Asia Bibi, une chrétienne accusée de blasphème, et s'était déclaré favorable à une réforme de la loi sur ce sujet, critiquée en Occident mais défendue bec et ongles par les islamistes au Pakistan. Policier affecté à la protection de Taseer, Qadri avait avoué l'avoir criblé de balles dans le centre de la capitale, Islamabad, geste pour lequel il a été qualifié de «héros» par des islamistes et des avocats, qui l'avaient même couvert de

petales de roses à sa première arrivée au tribunal. Ce meurtre a valu à Mumtaz Qadri d'être condamné à la peine capitale pour meurtre et terrorisme, une décision qui avait ulcéré ses partisans. Hier, les juges Noor ul-Haq Qureshi et Shaukat Aziz Siddiqui de la Haute cour d'Islamabad ont confirmé en appel la peine de mort pour meurtre. Mais ils ont en même temps annulé la même peine prononcée pour fait de terrorisme, repoussant sine die sa pendaison. Dans la foulée du raid des talibans contre une école de Peshawar (nord-ouest), qui avait fait 153 morts à la mi-décembre, le Pakistan a repris ses exécutions, interrompues depuis 2008. Depuis décembre, 24 condamnés à mort par des tribunaux antiterroristes ont ainsi été exécutés dans les prisons du pays. Mais la reprise des exécutions ne

concerne que les condamnés à mort pour terrorisme. N'étant plus condamnés à mort pour ce motif, Mumtaz Qadri devrait donc échapper à l'échafaud, à moins que les autorités décident un jour de lever entièrement le moratoire sur la peine capitale. La justice pakistanaise n'a pas précisé hier pourquoi elle a levé la peine de mort pour terrorisme dans cette affaire très sensible où les influents cercles islamistes n'ont eu de cesse de réclamer la clémence pour leur «héros» Qadri. «Nous sommes soulagés par cette décision», s'est réjoui l'avocat de Mumtaz Qadri, Mian Nazeer. «Il n'a pas commis d'actes de terrorisme, il n'a que sacrifié sa vie pour défendre l'honneur du prophète», a-t-il ajouté, alors qu'environ 150 manifestants pro-Qadri célébraient la décision devant le tribunal.

Irak

Le général Dempsey à Bagdad en pleine offensive anti-EI

Le général Martin Dempsey, le plus haut gradé américain, est arrivé hier à Bagdad pour s'entretenir avec les responsables irakiens une semaine après le lancement d'une vaste offensive pour reprendre Tikrit au groupe État islamique (EI), a constaté un journaliste de l'AFP. Le chef d'état-major interarmées américain est arrivé à bord d'un avion militaire C-17 en provenance du Golfe, où il s'est rendu dimanche à bord du porte-avions français Charles de Gaulle qui est engagé dans la coalition antijihadistes en Irak depuis fin février. Sur le bâtiment français, le général Dempsey a assuré qu'intensifier les raids

aériens de la coalition internationale, dirigée par Washington, serait une erreur et a plaidé pour une «patience stratégique» dans la lutte contre l'EI en Irak et en Syrie. Selon lui, «larguer un tapis de bombes sur l'Irak n'est pas la solution». Le militaire américain a aussi souligné que la fréquence des bombardements aériens dépendait des capacités de l'armée irakienne sur le terrain. Les forces pro-gouvernementales irakiennes ont lancé il y a une semaine leur plus grande offensive anti-EI à ce jour, afin de reprendre Tikrit. Située à 160 km au nord de Bagdad, cette ville majoritairement arabe sunnite et région d'origine de l'ancien prési-

dent irakien Saddam Hussein fait partie des vastes zones prises par le groupe jihadiste l'an dernier dans le nord et l'ouest de l'Irak. L'ONU a dénoncé comme des «crimes contre l'humanité» les nombreuses atrocités (décapitations, exécutions, enlèvements, viols...) auxquelles ce groupe ultra-radical sunnite se livre sur les territoires sous son contrôle en Irak et en Syrie voisine. Le groupe jihadiste a par ailleurs récemment procédé à la destruction d'une partie du riche patrimoine préislamique irakien, notamment la cité antique de Nimroud (nord), provoquant un tollé international.



Points chauds

Programme

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que dans la grande majorité des médias l'on ne parle quasiment plus de la droite que pour évoquer la bataille qui opposera lors des élections primaires de 2016 Nicolas Sarkozy à Alain Juppé, l'on a trop souvent tendance à oublier qu'ils ne sont pas les seuls à l'UMP à rêver de l'Élysée. Certes, les autres candidats à la primaire n'ont pour le moment pas beaucoup de chances de remporter les votes des sympathisants de droite, mais ils doivent néanmoins avoir la possibilité d'être entendus par les électeurs. Parmi, les candidats qui se sont d'ores et déjà fait connaître, François Fillion, qui, objectivement, malgré ses peu de chances de victoires, continue à sillonner la France pour aller à la rencontre des votants qu'il essaye de convaincre de le considérer pour la présidentielle. Il est d'ailleurs le seul candidat qui ait au jour d'aujourd'hui présenté un programme complet, qui espère-t-il séduira les Français. Son programme basé sur une austerité sans concession est d'ailleurs certainement très radical comparé à ce que l'on peut attendre de Sarkozy et de Juppé et a le mérite de ne pas infantiliser les Français en leur faisant miroiter des réformes simplistes ou des promesses irréalisables. Pour interpellé les électeurs Fillion n'a d'ailleurs pas hésité à assurer que s'il n'était pas élu en 2017 à la présidence de la République, il se retirerait tout bonnement de la vie politique. Une promesse qui a déjà été faite par le passé par d'autres hommes politiques tels que Lionel Jospin après sa défaite à l'élection présidentielle de 2002, qui a tenté de revenir à l'occasion de la dernière présidentielle, ou encore plus récemment Nicolas Sarkozy qui après sa défaite au second tour en 2012 avait lui aussi annoncé son retrait de la vie politique avant de revenir deux ans et demi plus tard en perspective de la présidentielle de 2017. Reste à savoir si la promesse de Fillion est faite de bonne foi ou si ce n'est qu'une stratégie de la dernière chance pour tenter d'attirer l'attention des Français, qui pour le moment et d'après tous les sondages ne sont pas prêts à se tourner vers lui pour la primaires de 2016 et encore moins pour le scrutin présidentiel de 2017. F. M.



Hommage rendu à Assia Djebbar

L'œuvre et le parcours de l'écrivaine revisités

Un vibrant hommage a été rendu à l'écrivaine algérienne Assia Djebbar tout en revenant sur son parcours d'auteur, chercheur et cinéaste ainsi que l'ensemble de ses œuvres. Des témoignages et des interventions d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'auteurs ont marqué cette rencontre.

Par Abia Selles

Les participants à une rencontre, tenue à Oran et en hommage à l'écrivaine algérienne Assia Djebbar, ont considéré que l'œuvre de la défunte est à considérer comme «un exemplaire travail de création où la quête de la parole identitaire rejoint le souci de toute recherche d'art». «Assia Djebbar a marqué l'histoire de la littérature algérienne et mondiale. Son œuvre est spécifique. C'est une grande voix. Avec sa plume, elle a raconté une histoire connue de tous, omise ou occultée. C'est aussi un demi-siècle de parcours, de transcription et de combat», a soutenu l'universitaire d'Oran, Fatima Medjat Grine, dans sa communication intitulée «Assia Djebbar : inventer une langue entre corps et voix».

L'oratrice a expliqué que l'œuvre de la défunte a été toujours fidèle à sa vocation d'historienne et écrivaine pour donner une écriture symbolique, qui se veut toujours de transmission et d'expression. «Toute l'œuvre d'Assia Djebbar peut se comprendre comme un travail de et sur la mémoire. Son travail vise à écouter la mémoire déchirée et de ramener à la vie et dans l'histoire des voix étouffées, les mémoires asphyxiées», a-t-elle ajouté, lors



PH/DK

de cette rencontre, organisée par le laboratoire de langues, discours, civilisations et littératures de l'université d'Oran, en collaboration avec l'association féminine AFEPEC. Salah Negaoui, professeur de littérature hispano-américain

ne à l'université d'Oran, a estimé qu'Assia Djebbar «est une grande Dame. Elle est très admirée pour la noblesse de ses lettres en Amérique latine. Elle appartient à une génération d'écrivains des années 50, comme Mouloud Feraoun, Mohamed Dib, Mouloud Mammeri et Malek Haddad. Elle est au centre d'un univers culturel où l'on retrouve les traces de l'identité algérienne».

Cet hommage a été appuyé par plusieurs communications d'universitaires abordant la dimension féminine dans l'écriture d'Assia Djebbar et retraçant son itinéraire d'auteur, de chercheur et de cinéaste.

«C'est une Dame qui a permis l'émergence d'un mode d'écriture qui s'étend de plus en plus avec les jeunes. Elle n'est pas une écrivaine du terroir mais une écrivaine algérienne spécifique», a souligné de son côté l'universitaire Benamar Médiène.

Des extraits de la défunte écrivaine ont fait l'objet d'une lecture théâtrale par des jeunes de la troupe Drôles Madaires.

Des passages des films «La Noubia des femmes du mont Chenoua» et «La Zerdia ou les chants de l'oubli» ont été projetés.

La défunte romancière et cinéaste est décédée le 6 février dernier à Paris, à l'âge de 79 ans, et inhumée dans sa

ville natale de Cherchell (Tipaza).

De son vrai nom Fatma-Zohra Imalayène, elle a été admise en 2005 à l'Académie française et pressentie plusieurs fois pour le prix Nobel de Littérature.

Assia Djebbar qui a professé l'écriture depuis plus de 50 ans a publié son premier roman «La soif» en 1957, rappelle-t-on.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Villa Abdellatif (El-Hamma)
Jusqu'au 20 mars :

Exposition de photographies «Révéler l'étoffe» de Maya-Inès Touam.

Galerie Sacré-Art

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Cinéma de Béjaïa

Jusqu'au 30 mars :

Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 12 mars :

Exposition collective «Le Signe», avec les artistes Saliha Khelifi, Zola Djenane, Zahia Kaci, Nouredine Chegrane, Abdelmajid Guemroud, Mustapha Ghedjati, Nouredine Hammouch, Omar Kheiter, Ahmed Stambouli et Karim Sergoua.

Galerie Ezzou'art

Jusqu'au 12 mars :

Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

TNA Gallery

Jusqu'à la fin du mois de mars :

Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hellal Zoubir, Karim Sergoua, Rachi Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars :

Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Palais de la culture Moufidi Zakaria

Jusqu'au 29 mars :

«Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

12 mars :

Concert de musique andalouse avec l'Association Nassim Essabah de Cherchell

Cinémathèque algérienne

10 mars à 18h :

Projection du film Mon ami Hugo «à l'occasion du second anniversaire de décès de l'ancien président du Venezuela, Hugo Chavez».

Constantine, capitale de la culture arabe 2015

Les dimensions amazighe et arabe mises en avant

Le ministre de la Culture, Nadia Labidi a affirmé dimanche à Alger que la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» prévue à partir du 16 avril «mettra en avant les dimensions amazighe et arabe de la wilaya».

«Les différentes activités prévues dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» mettront en exergue les dimensions amazighe et arabe de Constantine», a souligné M^{me} Labidi dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur de la femme algérienne.

L'ouverture de la manifestation sera mar-

quée par la présentation d'une opérette conçue spécialement pour l'événement tandis que plusieurs semaines culturelles seront organisées tout au long de l'année dont la première sera consacrée à la Palestine, a fait savoir le ministre.

Elle a ajouté que le programme de la manifestation était «prêt» affirmant que «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» accordera de l'importance à tous les événements historiques à travers des colloques qui seront organisés en coordination avec le ministère des Moudjahidine et celui des Affaires religieuses et des wakfs.

Selon M^{me} Labidi, un hommage sera

rendu au président de la République le 17 avril 2015 à travers la «symphonie de la concorde» en reconnaissance de «ses efforts et son œuvre pour la réconciliation, la concorde et la paix en Algérie».

Le 18 mai, anniversaire de la disparition de Warda El-Djazairia, la manifestation a prévu une surprise pour le public, a tenu à préciser le ministre.

Par ailleurs, M^{me} Labidi a souligné que son secteur voulait tirer profit des expériences passées (Alger, capitale de la culture arabe 2007 et Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011).

F.H.

Salon des métiers féminins à Chlef

Des artisanes de sept wilayas à l'honneur

Des artisanes de sept wilayas du pays ont pris part, dimanche à Chlef, à un Salon des produits de l'artisanat et des métiers féminins, organisé par la direction de la culture de la wilaya et la Chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM). Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, la manifestation a réuni des artisanes d'Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Relizane, Mostaganem et Oran,

au niveau de la maison de la culture de Chlef. Ce Salon, ouvert jusqu'à la fin de la semaine, englobe des expositions de différentes créations féminines dans les domaines artisanaux et manuels, tels la couture artistique, les gâteaux modernes et traditionnels et la broderie d'art (fetta, medjeboud).

Cette foire des métiers féminins est «une opportunité offerte aux artisanes pour un échange

d'expériences et de savoir-faire, tout en constituant un cadre pour souligner le soutien, accordé par l'Etat, pour accompagner ces femmes dont l'activité constitue l'un des axes de développement du tourisme national», a estimé le directeur de la maison de la culture, Djilali Dahmani.

Des expositions similaires, d'envergure locale, ont été organisées, à l'occasion, au niveau des communes de Ténès et

Chettia, signale-t-on. Toutes les artisanes participantes à ces salons ont tenu à exprimer une préoccupation commune à leur métier, représentée par la «difficulté» qu'elles ont à commercialiser leurs produits, «un problème qui n'est pas fait pour les encourager à développer leurs activités», ont-elle assuré à l'APS, sollicitant une «aide» en la matière de la part des autorités concernées.

Coup-franc direct



Des vérités sur Fekir

Par Anouar M.

L'ancien international, Bencheikh, s'est emporté sur une chaîne privée et s'est lâché sur celui qu'on attend comme un messie des deux côtés de la rive de la Méditerranée, à savoir Nabil Fekir. Ainsi, il aurait déclaré que ce dernier ne doit pas être traité comme un super star que l'on doit attendre et qui se joue des sentiments des Algériens. Il dira haut ce que beaucoup pensent bas, en invitant les responsables de la FAF à ne plus lui courir derrière surtout qu'il estime que cela est un manque de respect en disant au coach national qu'il acceptait d'être sélectionné puis en appelant en début de soirée pour s'excuser sous prétexte que sa décision n'était pas encore réfléchie et qu'il s'était donc précipité. Bencheikh invitera la FAF à se concentrer plutôt sur le produit local et donc à relancer la formation, car il estime : faire confiance à un jeune du cru pourrait être très bénéfique surtout que ce dernier viendrait par conviction et sera charmé de bénéficier de cette chance. L'ancien international algérien dit vrai car si un joueur vient en équipe nationale, cela devra se faire par conviction et par amour. Ces hésitations ne peuvent en aucun cas augurer de bon et il serait plus loyal pour Fekir de dire qu'il ne souhaitait pas enfiler le maillot national pour ne pas se jouer des sentiments des Algériens et notamment les jeunes qui sont facilement manipulables.

A. M.

MC Oran

Cavalli déçu de l'immixtion dans ses prérogatives

L'entraîneur du MC Oran, Jean-Michel Cavalli, a déploré «l'immixtion de certaines personnes» de l'entourage du club de L1 de football dans les affaires techniques de son équipe. «Je reproche à certaines personnes de l'entourage du club de vouloir s'immiscer dans les affaires techniques de l'équipe au point de nous reprocher d'avoir recruté un joueur comme N'doumbé et qui aurait peut-être déjà apporté un plus si ces gens-là se montraient plus patients», a-t-il déclaré.



Le technicien français au site Mouloudia.com, réputé pour être très proche de la formation d'Al-Bahia. Le MCO, qui est en train de réaliser son meilleur parcours en Championnat depuis plusieurs années, a marqué le pas depuis quelques journées, ne récoltant que deux points en trois matches, dont le dernier en date le nul concédé à domicile face à l'USM Alger (0-0) vendredi dernier dans le cadre de la 22^e journée du Championnat. Les protégés de Cavalli ont été également éliminés des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie après leur échec à domicile contre le MO Béjaïa (0-0) aux tirs au but. Le fait que l'équipe n'a inscrit que deux buts en sept matches depuis le début de la phase retour a mis l'entraîneur Cavalli au banc des accusés pour avoir raté le recrutement du mercato hivernal en ramenant le Camerounais N'doumbé qui n'a pas apporté le plus escompté, selon l'entourage des «Hamraouas». «Tout le

monde l'a vu, ce n'est pas la faute de N'doumbé que nous n'avions pas encore marqué lors de ce match (face à l'USMA, ndr). Franchement, il y a trop de gens qui parlent au nom du MCO et qui n'ont aucune fonction officielle dans la direction ou dans le staff technique et je pense que cela aura des répercussions néfastes sur l'équipe», a-t-il prévenu.

Evocant la baisse de régime des Rouge et Blanc, notamment sur le plan offensif, l'ancien sélectionneur d'Algérie en 2007 a reconnu que le départ de l'attaquant libyen Mohamed Zaâbia, vers l'Ilthad de Tripoli (Libye) lors du mercato d'hiver a porté un sérieux coup pour sa formation. «Je ne suis pas un magicien pour faire des miracles surtout avec un effectif aussi réduit. Le départ de Zaâbia nous a été préjudiciable», a-t-il encore dit regrettant au passage la non-qualification de Makusu, l'attaquant congolais recruté en janvier.

Ligue des champions d'Afrique

Hammar ne connaît pas Real Banjul

Le président de l'ESS Sétif (L1) Hassan Hammar a indiqué dimanche que le club gambien Real Banjul, adversaire de l'Entente aux 16^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique, reste un «inconnu» pour son équipe. «Le Real Banjul est un adversaire inconnu pour nous. Nous avons chargé l'ambassade d'Algérie au Sénégal, pays voisin de la Gambie, pour nous procurer des vidéos de cette équipe afin de permettre au staff technique d'avoir une idée», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'ESS. Le Real Banjul est le dernier qualifié pour le prochain tour de la C1, en s'imposant samedi face aux Libériens des Barrack Young Controllers, en match retour (1-0). Le match aller s'était

soldé par un score de parité (1-1). Les deux rencontres ont été disputées à Banjul, car le Libéria est interdit de recevoir à domicile, en raison du virus Ebola. «C'est toujours difficile de jouer une équipe inconnue au bataillon, mais c'est ça la Ligue des champions. Nous devons gagner la première manche à Sétif sur un score sécurisant, pour ensuite se déplacer à Banjul avec le plein de confiance», a souligné Hammar.

Le match aller se jouera à Sétif les 13, 14 ou 15 mars, alors que la manche retour est prévue entre 3 et 5 avril. «Nous avons saisi la Fédération algérienne de football pour nous communiquer la date du match aller dans les plus brefs délais», a précisé le président de l'ESS.

Coupe d'Algérie de football L'USMA sur du velours, chaude explication à Sétif

■ Deux matches auront lieu aujourd'hui pour le compte de la Coupe d'Algérie ; il s'agit d'un match avancé des quarts de finale, alors que l'autre est un match en retard des huitièmes de finale.

Par Anouar M.

Ainsi, et pour ce qui est de ce match des huitièmes de finale, il mettra aux prises l'un des spécialistes de l'épreuve, l'USM Alger à la lanterne rouge du Championnat de Ligue 1, l'ASO Chief.

Logiquement les Rouge et Noir partent avec les faveurs du pronostic, surtout qu'ils sont en pleine confiance ces derniers jours et souhaitent donc continuer sur cette lancée et ajouter une autre qualification en Coupe. Mais comme un match dure quatre-vingt-dix minutes et même plus, les gars de Soustara devraient se méfier de cette formation chélifienne qui n'aura rien à perdre et qui se donnera à fond pour tenter de créer la surprise et pour quoi pas passer au dernier carré même si le moral n'y est pas vraiment surtout après la dernière défaite face au RCA.

A noter que le match a été avancé à 14h30 pour permettre aux Chélifiens d'embarquer vers Bamako



Les Rouge et Noir devraient se qualifier

en début de soirée où ils joueront mardi le match comptant pour le second tour de la Coupe de la Confédération africaine. Pour ce qui est du match avancé des quarts de finales entre l'ES Sétif et la JS Kabylie, il s'annonce indécis connaissant la valeur des deux formations qui ont l'habitude de jouer les premiers rôles dans cette compétition et même de remporter le trophée. Les gars des Hauts-Plateaux qui bénéficieront du soutien de leurs inconditionnels se donneront à fond pour tenter de l'emporter et donc de passer au prochain tour, ce qui reste dans leurs cordes.

Pour les coéquipiers de Madoui, il n'est pas question de laisser passer cette chance d'atteindre le dernier

carré et ils se donneront certainement à fond pour réussir la qualification. Toutefois, ils doivent être très méfiants de cette formation kabyle qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui fera tout ce qui est en son possible pour créer la sensation à Sétif et arracher le ticket de la qualification. Les gars de la ville des Genêts et depuis la levée des sanctions à l'encontre de leur club sont sur un nuage et espèrent donc le rester en arrachant la qualification de Sétif même si cela ne sera pas une partie de surprise.

A. M.

Programme

1/8^e de finale : USMA-ASO
1/4 de finale (match avancé) : ESS-JSK

MC Alger

Un stage bloqué pour mieux se préparer

Le MC Alger compte effectuer un stage bloqué dans un lieu à déterminer à l'occasion de la trêve qu'observe le championnat de Ligue 1 algérienne de football jusqu'au 20 mars en cours, a appris l'APS dimanche auprès du manager général du club de la capitale, Abdelouahab Zenir. «On fera en sorte de bien profiter de cette trêve de deux semaines pour peaufiner notre préparation en prévision de la reprise de la compétition avec notamment un match capital contre l'ES Sétif», a déclaré Zenir. Le MCA a quitté la dernière place au classement grâce à sa victoire à domicile face à l'USM Bel-Abbès (1-0) dans un match disputé samedi à huis clos dans le cadre de la 22^e journée. Malgré cette victoire, les Vert et Rouge sont toujours reléguables et distancés d'une seule unité par le premier club non reléguable, le NA Hussein Dey. «La victoire face à l'USMBA, arrachée difficilement, nous a permis de souffler, car après nos deux précédentes défaites d'affilée en Championnat et en Coupe de la CAF, on n'avait nullement le droit à un autre



faux-pas», a ajouté Zenir.

Le responsable mouloudéen a insisté sur la nécessité de bien préparer le prochain rendez-vous face à l'ESS, d'où l'intention de la direction du «Doyen» d'organiser un regroupement pour ses capés. «On doit profiter de notre deuxième match d'affilée à domicile pour enchaîner une autre victoire qui devrait nous permettre de quitter la zone rouge au cas où les autres formations menacées de relégation échouent dans leurs prochaines sorties», a-t-il espéré, tout en reconnaissant la diffi-

culté de la tâche qui attend les siens face au co-leader du championnat. Zenir, l'ancien défenseur central de la légendaire équipe du Mouloudia des années 1970, avait été désigné manager général des Vert et Rouge en janvier dernier, mais il a failli claquer la porte la semaine passée à cause du comporte-

ment de certains supporters furieux contre leur équipe après son élimination précoce en Coupe de la CAF.

Equipe nationale Fekir aurait finalement choisi la France

C'EST le dernier rebondissement dans le feuilleton Nabil Fekir. Selon l'Equipe, le milieu de terrain de Lyon aurait finalement décidé de représenter la France au niveau international. Dans la semaine, une information avait pourtant fuité selon laquelle il avait choisi l'Algérie, dont il a aussi la nationalité, avant qu'il ne démente lui-même sur son compte Facebook. L'Equipe précise qu'il avait d'ailleurs été en contact vendredi avec Christian Gourcuff, l'entraîneur des Fennecs. Ce qui n'a semble-t-il pas suffi à convaincre la pépite lyonnaise. A 21 ans, Fekir pourrait donc connaître sa première convocation avec les Bleus le 19 mars dans l'optique des matches amicaux contre le Brésil et le Danemark.

FAF

Un centre de préparation des sélections de jeunes à Batna

Un accord a été trouvé, dimanche à Batna, entre le président de la FAF Mohamed Raouraoua, et le président de l'APC de Batna Abdelkrim Maroc, au terme duquel le stade communal de cité En-Nasr constituera le noyau d'un centre technique de préparation des sélections de jeunes. En échange de la mise à disposition de cette enceinte sportive au service de la formation et de la préparation des jeunes, la commune de Batna a souhaité, par la bouche de son président, que la Fédération prenne en charge les frais de pose de pelouses synthétiques sur les terrains des différentes aires de jeux de la ville. Raouraoua qui a visité le stade communal de la cité En-Nasr s'est réjoui de la réalisation d'une telle structure dans la capitale des Aurès où les jeunes talents foisonnent.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Mendiants et presque orgueilleux

Par Sid Ali Ouzerrouk

Les réfugiés syriens sont nettement moins nombreux qu'il y a deux ans. Ils étaient arrivés par gros groupes dans les trois pays du Maghreb, peut être plus en Algérie du fait de l'épaisseur des relations historiques et parce que les liaisons aériennes entre Alger et Damas n'ont été interrompues que plusieurs mois après le début de la crise en Syrie. Visibles dans certains espaces publics, ils ont alimenté pas mal de rumeurs, des élans de solidarité, des articles de presse, fait l'objet de grandes réunions interministérielles et de programme de prise en charge. Ils ont même été à l'origine d'une petite crise diplomatique entre l'Algérie et le Maroc.

Plus récemment, des familles syriennes sont revenues à certains carrefours d'Alger. On les voit en famille, plus souvent des femmes seules accompagnées d'enfants. Ils tiennent des pancartes demandant un soutien. Les grands enfants vendent des petits livrets de «douaates», les plus petits se glissent entre les voitures pour demander l'aumône à des conducteurs qui répondent parfois favorablement.

Tout cela, ils ne le demandaient sûrement pas. Leur seul désir serait de vivre en paix dans leur pays. Les crises sont de ce côté là terribles pour des populations, surtout pour les plus vulnérables d'entre elles.

Pas toujours engagées dans les camps qui s'affrontent, elles sont prises entre une dictature qu'ils endurent passivement depuis des décennies et des groupes armés dont ils savent qu'ils ne leur veulent pas que du bien. Les exils sont toujours douloureux. En plus de la douleur du déracinement, les réfugiés se retrouvent dans des environnements forcément hostiles, ils savent que l'empathie qu'ils suscitent ne dure qu'un temps et qu'ils vont faire l'objet de rejets rapides et parfois violents.

Dans les lieux où ils campent et même dans les centres où ils sont accueillis, on ressent une grande pitié devant cette humanité vulnérable, écrasée par des événements sur lesquels elle n'a aucun contrôle. L'angoisse qui saisit l'observateur tient aussi au fait qu'il y a quelques années, tous ces gens ne se doutaient pas un instant qu'ils allaient se retrouver loin de chez eux, obligés de fuir en laissant tout derrière eux. Ils se retrouvent avec quelques sacs de voyage emplis des pauvres objets qui constituent toute une richesse terrestre. La détresse qu'ils vivent interpelle la pitié et rappelle que nul n'est à l'abri des bouleversements d'une histoire dont nul ne peut se déclarer exempt. Reviens alors en mémoire cette phrase de Paul Valéry, énoncée en 1919 : «*Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.*».

S. A. O.

Médéa

Une bande de voleurs de cheptel neutralisée

UNE BANDE spécialisée dans le vol de cheptel, qui sévissait à travers plusieurs localités de la wilaya de Médéa, a été neutralisée par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris lundi, auprès de ce corps de sécurité.

Six membres de ce groupe, composé de quatorze individus, ont été appréhendés dans différentes communes de la wilaya, suite à une enquête menée à travers les localités de Ain-Boucif, Ouled-Deid, Si-Mahdjoub, Hannacha, Ouled Brahim, Tafraout, Tlet-Douairs et Berrouaghia, a indiqué le groupe de gendarmerie.

Quatre autres membres impliqués dans ces vols avaient été arrêtés auparavant dans des

affaires similaires, commises dans la wilaya, a-t-on précisé de même source, rappelant que cette bande a été neutralisée après une enquête qui a duré près d'une année.

Quatre individus, également impliqués dans ces vols de cheptel, sont actuellement en fuite et font l'objet d'intenses recherches par les différents services de gendarmerie, a-t-on encore indiqué.

Pas moins de 228 ovins ont été subtilisés dans huit communes où a eu lieu cette série de vols, a affirmé la même source, relevant que les vols jugés les plus importants ont été enregistrés à Tlet-Douairs, Berrouaghia et Si-Mahdjoub.

APS

VERS UNE RÉVISION DU CODE DE LA FAMILLE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Les protestataires exigent la venue de responsables de wilaya

La route nationale encore coupée à Fénéaïa

■ La RN26, reliant Béjaïa à Bouira et aussi la capitale a été coupée, pour la deuxième journée consécutive, hier, par des dizaines de personnes issues du village «Fellah» (village agricole) commune de Fénéaïa.

Par Hocine Cherfa

Les mécontents ont barricadé la route au moyen de pierres, troncs d'arbres et autres objets hétéroclites près de l'intersection du complexe Inadetex de Remila. Hier, ils ont maintenu leur langage en dépit de la réunion qui les a regroupés avec le P/APC avant-hier. Ils réclament la prise en charge de plusieurs doléances à la fois. La réalisation d'un réseau d'assainissement, éclairage public, revêtement de la route, renouvellement ou renforcement du réseau électrique, ouverture du centre culturel de la localité occupé par deux familles sinistrées depuis plus de cinq ans, octroi d'assiettes foncières pour

la construction d'écuries pour l'élevage de bétails, renforcement du réseau d'eau potable, etc. «*Nous avons reçu les protestataires et nous les avons informé qu'un programme de développement est élaboré pour leur village et celui-ci coûtera 16 milliards de centimes et une étude est même réalisée.*» Ce programme, dit-il, «*est constitué de plusieurs lots, mais il faut d'abord commencer par la réalisation du réseau d'assainissement, un projet qui est arrivé à la phase finale, à savoir les jugements des offres du marché pour le lancer prochainement.*» Et d'ajouter: «*les autres lots suivront après en fonction de leur priorité.*» Cependant, M. Bali nous dira que «*des revendications ne relèvent pas de l'APC*

comme le réseau électrique, car la SDE (ex-Sonelgaz) refuse d'intervenir, vu l'agression de ses ouvrages par des habitants». S'agissant du centre culturel, «*les deux familles sinistrées qui en sont logées depuis 2009 vont être recasées dans des logements prochainement, soit le temps que la commission de logement termine son travail.*», soutien notre interlocuteur. Et de poursuivre en disant que «*les frondeurs exigent aussi des assiettes foncières pour construire des écuries dont l'APC ne dispose pas.*». Les contestataires ont exigé hier la venue du wali ou d'une commission mixte de wilaya à qui ils ont prévu de remettre leur plateforme de revendications et en discuter.

H. C.

Documents officiels falsifiés pour le compte de groupes terroristes

Examen jeudi de l'affaire de 22 faussaires

LE TRIBUNAL criminel près la cour d'Alger examinera jeudi prochain l'affaire de 22 personnes poursuivies pour falsification de sceaux des ministères de la Défense nationale, de la Justice et de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) ainsi que de documents administratifs au profit de groupes terroristes afin de faciliter leurs déplacements, indique une source judiciaire. Les accusés, issus de plusieurs wilayas du pays, sont poursuivis également pour

appartenance à un groupe terroriste, faux et usage de faux, formation d'association de malfaiteurs, falsification de sceaux de l'Etat et trafic de véhicules, précise la même source.

Selon l'arrêt de renvoi, ce groupe terroriste a recouru aux réseaux internationaux de trafic de voitures de luxe en vue de faciliter les déplacements de ses éléments pour perpétrer des actes terroristes et utilisant des sceaux falsifiés. Lors des perquisitions des domiciles des

accusés par les services de sécurité, plusieurs documents ont été saisis dont des cartes d'identité et des cartes grises appartenant à trois terroristes membres du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Par ailleurs, des faux documents de voyages de terroristes étrangers (Libyens, Tunisiens et Marocains) ont été saisis lors des perquisitions.

Ce groupe terroriste activait dans plusieurs wilayas du pays (Centre, Est, Ouest).